

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Technique,  
Mesdames, Messieurs,

**Nous nous retrouvons aujourd'hui, une semaine après notre boycott d'un simulacre de Comité technique dont l'ordre du jour minimaliste était accompagné de documents de travail trop peu nombreux et trop anciens pour travailler efficacement.** Un simulacre indigne de la place que doit avoir le dialogue social au sein de cette cour, et irrespectueux des attentes des fonctionnaires qui vivent un quotidien plus que difficiles dans des services et juridictions en souffrance. Réjouissons nous de ce boycott, car grâce à lui nous avons pu avoir communications de documents en nombre et récents ! Ce boycott nous a fait perdre une semaine mais il était peut-être un électrochoc salutaire. Maintenant que nous avons les documents, mettons-nous ensemble au travail ! Car du travail, il y en a !

**Du travail il y en, a car les effectifs greffe sont à bout !** 120 postes vacants sur le ressort! 8 emplois de directeurs, 43 de greffiers, 5 d'adjoints techniques et 55 postes d'adjoints administratifs ! Le bateau coule et nous n'avons même plus assez de monde pour écoper...

**Du travail il y en, a car les fonctionnaires sont sur-sollicités !** L'accroissement de la charge de travail est devenue impossible à absorber par des effectifs travaillant déjà en sur-régime. La réforme de la justice entrée en vigueur le 23 mars vient à nouveau charger la mule. Et la mule, c'est nous, les fonctionnaires ! Des dispositions pour partie d'application immédiate, sans les effectifs ou les moyens supplémentaires, sans même un vademecum précis par matière et des trames et des applicatifs métiers à jour !

**Du travail il y en a, car les fonctionnaires sont inquiets !** Le rouleau compresseur de la loi dite de Renforcement de l'organisation des juridictions est en marche. La fusion des TI/TGI/CPH et la redéfinition des compétences et contentieux de certaines juridictions plongent les fonctionnaires dans l'incertitude la plus complète sur leur devenir. Des réunions ont débutées dans plusieurs juridictions, dont on ne sait si elles sont des réunions de concertation ou de simples informations de décisions déjà prises par les chefs de juridiction. Quelle est la position de principe des chefs de Cour sur cette réorganisation des juridictions, et notamment sur la future intégration des effectifs TI et CPH au TGI des mêmes villes ? Peut-on avoir la garantie que les changements de postes se feront dans la concertation et avec l'accord des agents concernés ? Que la participation aux permanences week-end se fera sur la base du volontariat ? Que ces fonctionnaires des actuels TI et CPH, qui ont déjà longtemps travaillés et donnés dans des services lourds de TGI, ne seront pas envoyés au charbon, pour ne pas dire au casse-pipe, dans des services sinistrés sans leur assentissement et sans la formation nécessaire ?

**Nous avons hâte d'entendre** à ce Comité technique l'état d'avancement du plan de prévention des risques psycho-sociaux ;



**Nous avons hâte de vous entendre** sur les actions concrètes de concertation que vous allez insuffler au sein de chaque juridiction pour que la mise en oeuvre de la réforme de la justice se fasse dans le respect des fonctionnaires et dans la concertation.

**Nous avons hâte d'entendre vos solutions concrètes** pour remédier à la vacance de poste dans toutes nos juridictions, autrement que par des transformations et redéploiement d'emplois.

**Enfin, nous ne pouvons terminer cette déclaration liminaire sans nous adresser directement aux fonctionnaires de ce ressort, qui nous ont à nouveau accordé leur confiance lors des élections professionnelles de décembre dernier. En permettant à l'UNSA d'obtenir 2 sièges à ce Comité technique, ils nous confient la responsabilité de porter leurs revendications et de faire entendre leur voix, y compris et comme la semaine dernière quand il s'agit d'hausser le ton pour vous rappeler l'importance du dialogue social. Les inquiétudes sont grandes, les lassitudes importantes et l'épuisement grandissant. Les fonctionnaires ont besoin que vous engagiez des actions concrètes pour leur venir en aide.**

**Au travail !**

*Les représentants UNSA SJ  
Eric LE MEUT, Anaïs DOMINGUEZ*

